

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le deuxième dévoilement officiel des Créations d'origine achiganoise (COA) fut un succès!

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN — 25 mai 2023. C'est avec enthousiasme que le comité «COA» dresse un bilan positif du deuxième dévoilement officiel des Créations d'origine achiganoise, qui a eu lieu le 18 mai dernier, au sous-sol de l'église à Saint-Roch-de-l'Achigan, l'événement a pu compter sur la participation de près de 100 personnes. Cette initiative rassembleuse a souligné, une seconde fois, le savoir-faire de la municipalité en plaçant de l'avant 3 créateurs et créatrices de la région. Le comité a remis un certificat à chacun d'eux pour authentifier leur appellation «COA». Les produits du terroir sauvage et la gastronomie forestière « Les Jardins Sauvages » de François Brouillard furent proclamés Création d'origine achiganoise dans la catégorie «Produit transformé», la fameuse recette de tarte aux sucres d'Anna Landry fut reconnue dans la catégorie «Produit transformé» et l'ensemble de l'œuvre musicale de Serge Locat fut certifiée dans la catégorie «Œuvre d'art».

«Les créations qui furent annoncées ont été, une fois de plus, le fruit d'un immense travail. Elles ont le mérite de susciter la fierté chez nous en mettant en lumière ce que l'on fait d'unique à Saint-Roch-de-l'Achigan. Nous sommes très heureux de voir la famille "COA" s'agrandir (à ce jour, nous comptons 8 certifiés) et d'avoir pu célébrer ce dévoilement avec vous tous.» Carole Brisebois-Vendette, présidente du comité des Créations d'origine achiganoise.

«Dans le cadre de cette deuxième cuvée, l'objectif était de donner à la certification unique "COA" l'occasion de prendre tout son sens. Parce que les créations visent à rendre hommage à celles et ceux qui ont travaillé dur pour faire de Saint-Roch-de-l'Achigan un endroit à chérir et partager, le comité souhaitait faire un clin d'œil à la relève locale, qui possède dans son âme le germe du savoir-faire qui assure aujourd'hui le rayonnement de la municipalité.» Sébastien Marcil, maire de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan et membre du comité des Créations d'origine achiganoise.

Pour cette raison, depuis le 18 mai, tous les enfants de Saint-Roch-de-l'Achigan sont proclamés Créations d'origine achiganoise. Dans ce sens, le comité a lancé une ligne de vêtements certifiés aux couleurs de l'identité visuelle. Il est à présent possible de vous procurer des chandails pour enfants au coût de 20 \$ et des cache-couches pour bébés au coût de 15 \$ à la Mairie.

Restez à l'affût pour découvrir en images ce deuxième dévoilement :

- [Facebook : @municipaliteSaintRochdelAchigan](#)
- [Instagram : @municipalitesaintrochlachigan](#)
- [sra.quebec](#)